



<http://lepanierfarenc.weebly.com/>
lepanierfarenc@gmail.com



CONTRAT DE PARTENARIAT SOLIDAIRE FROMAGES

Du mercredi 1^{er} avril au mercredi 21 octobre 2015

Contrat signé entre **Carole FAUDON**, chevrier fromager, demeurant chemin de Champines 13430EYGUIERES
 Tél. : 06 81 96 86 12 – email : carole.faudon@orange.fr, certifiée Qualité France

Qui s'engage à fournir chaque quinzaine des fromages selon la liste ci-dessous, avec un minimum de **3 fromages** par livraison

Et le consomm'acteur du « Panier Farenc »

Et Mr/Mme Tél. :

Adhérent(e) du « PANIER FARENC », pour la livraison un mercredi sur deux des produits indiqués dans le tableau ci-dessous.

Les livraisons se feront du 1^{er} avril 2015 au 21 octobre 2015 à raison d'une semaine sur 2 soit 16 livraisons

Le consomm'acteur s'engage à soutenir Carole Faudon dans sa démarche de production de fromages biologiques, accepte les conséquences inhérentes à la production et est solidaire en cas de baisse de production.

Nb de fromages x 2 € =

Nb de 4 faisselles x 4.20 € =

Nb de fromage blanc.....x 5 € =

TOTAL X 16 livraisons = (1)

Bocal de dés de fromage à l'huile d'olive et aux aromates : x 10.00 € = (2)

Idéal pour les salades ou à l'apéritif : (Livraisons régulières selon le nombre de bocaux commandés dans la saison)

TOTAL CONTRAT : (1) + (2)

Paiement : les chèques sont faits à l'ordre de Carole FAUDON, et remis lors de la signature de ce contrat. Il est recommandé de régler deux mois à la fois soit en 2 ou 3 chèques.

Indiquer ci-dessous le nombre de chèques établis et leur montant.

Avril : 1,15 et 29

Mai : 13 et 27

Juillet : 8 et 22

Septembre : 2, 16 et 30

Juin : 10 et 24

Août : 5 et 19

Octobre : 7 et 21

Choisissez vos fromages

Tournant *

Frais nature

Crémeux

Crémeux à la sarriette

Cendré

Demi sec

Crémeux au poivre noir

* Le fromage tournant sera de qualité différente à chaque livraison selon les possibilités du producteur.

Fait à La Fare le ____

Carole Faudon

Le consomm'acteur

En cas d'oubli, les produits ne seront ni remplacés ni remboursés mais apportés au centre social de la Mairie pour une famille dans le besoin.